GRIGNY MAG

TRÈS BONNE ANNÉE 2018

Un pacte financier parce que les Grignois le valent bien.

Des arbres pour la paix.

Familles à énergie positive.

Et encore d'autres choses à lire dans ce Grigny Mag.

Bonnes fêtes

3
ÉDITO

4
ARRÊT SUR IMAGES

8
ACTUS

- Appel de Grigny, Acte 2
- Un marchand de sommeil lourdement condamné
- Un risque inacceptable pour notre sécurité
- La santé à Grigny, parlons–en !
- Conseil de voisinage « Spécial mi-mandat »
- Des Branches pour ensemencer l'espoir
- Médiapôle : ouverture au 1er trimestre 2018

14
MA VILLE AU QUOTIDIEN

- Un arbre de la Paix, un souvenir à jamais
- Un prix Nobel pour la fin du nucléaire

16
L'AGENDA

18
DOSSIER

- Un pacte financier : parce que les Grignois le valent bien !

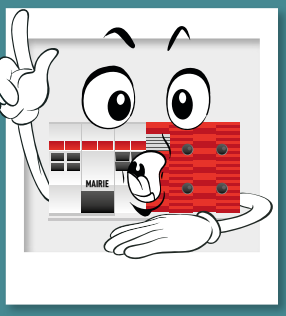

22
ENVIRONNEMENT

- Une après midi lumineuse pour l'environnement

24
PRÈS DE CHEZ VOUS

- Une bourse au permis de conduire
- Le parking de la rue Pasteur est opérationnel

25
ÉCONOMIE LOCALE

- 2ème promotion pour les métiers de la mer

26
DANS NOS ÉCOLES

- Rythmes scolaires : quels changements pour nos enfants ?

27
CULTURE

- Ils ont été choisis par Kery James !

28
À VOTRE SERVICE

29
DÉTENTE

30
TRIBUNE LIBRE

Philippe Rio - Maire de Grigny
Vice-président de Grand Paris Sud

Je vous souhaite une belle et bonne année
Chaleureusement

Des paroles et des premiers actes

Le capitalisme mondialisé est de plus en plus inégalitaire. Ce n'est ni un slogan, ni une vue de l'esprit, mais la conclusion d'un rapport international*. Les 1% les plus riches du monde ont depuis les années 1980 capté deux fois plus de richesses que l'ensemble des 50% les plus pauvres de la planète. C'est aux Etats-Unis que ces disparités ont le plus augmenté. La France est aussi touchée par cet accroissement des inégalités, mais il est moindre en comparaison avec d'autres pays car nous avons un modèle social qui nous préserve. Nous avons un salaire minimum, des dépenses publiques de redistribution et des services publics d'éducation, de santé qui sont de qualité. Tout cela fait que nous parvenons à résister à cette injustice sociale.

Les communes ont leur rôle à jouer dans ce combat. Dans tous les domaines dont nous avons la responsabilité, restauration scolaire, activités périscolaires, activités de loisirs pour les jeunes, aide aux aînés, offre culturelle, accès au sport, etc... nous avons la volonté indéfectible de défendre le service public, véritable bouclier contre les inégalités et la pauvreté. Pour 2018, nous préparons avec l'Etat et la C.A. Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart un pacte financier qui apporte une réponse adaptée à une situation locale exceptionnelle. Elle se caractérise par une surcharge scolaire de 2 millions d'euros chaque année qui grève le budget de la ville. Cette singularité a été pointée par le rapport interministériel de 2016 ainsi que par le délégué du gouvernement missionné pour renforcer localement les politiques nationales.

Nous sommes sur le bon chemin

Sommes-nous enfin parvenus à ce droit à réparation et à la fin d'un combat de 40 ans ? Cette stratégie partagée avec l'Etat et l'agglomération nous le fait croire. Autre évolution positive, un amendement Orcod prend désormais en compte les logements de Grigny 2 dans les dotations de solidarité qui va rapporter chaque année 1,5 million d'euros à la ville. Cet hiver se distingue aussi par la mise en service de la géothermie, un petit pas pour la planète et une grande enjambée pour Grigny.

Nous avons cependant déjà été échaudés dans le passé et nous ne voulons pas penser à une éventuelle déloyauté. Ainsi en 2000, un Grand Projet de ville devait s'accompagner d'une convention financière qui n'aura au final jamais vu le jour.

Restons vigilants et déterminés !

A l'aube de cette nouvelle année, nous voulons croire à la réalisation de ce pacte financier. « L'optimisme est une forme de courage qui donne confiance aux autres et mène au succès », nous dit l'écrivain Karl Kraus. Alors, pour vous, pour vos enfants, pour nous tous, nous nous devons d'être optimistes. Je vous souhaite une excellente année 2018.

(*) Rapport élaboré par des chercheurs réunis au sein du WID (World Wealth and Income Database, base de données sur le patrimoine et le revenu)

Directeur de la publication
Philippe Rio
Directrice de la communication
Dorothée Bréant
Rédacteur en chef
Frédéric Rey
Rédaction et photos
Sebastien Raymond, **Senem Kose**, **Hadrien Bortot**
Maquette
Lionel Beurive
Banques d'images
Epictura images, **Freepik**
Impression
Print Price
Distribution
Le Diffuseur des collectivités

Papier 100% recyclé de fabrication française à partir de vieux papiers collectés majoritairement en France.

18/11
MAISON DE QUARTIER MARIE CURIE

Et si on voyageait au cœur de l'Asie ?

Peintre autodidacte depuis toujours, né en Inde, Assainadane RONSARD peint avec fougue et passion les lieux, les portraits et les paysages. Ses œuvres, exposées à la maison de quartier Marie Curie au Centre de la Vie Sociale de la Grande Borne, ont conquis les visiteurs.

21/11
COLLÈGE JEAN VILAR

Remise de brevets de collèges

Les collégiens de Jean Vilar ont été mis à l'honneur en présence de Alain Bucquet, Préfet délégué à l'égalité des chances, et des adjoints au maire Mahamoud Soilihi, Youssef Boukantar et Saâdia Bellahmer. Les élèves ont reçu leurs diplômes du brevet des collèges. Le Préfet en a profité pour rappeler l'importance de ce premier diplôme.

2/11
CUISINE MODE EMPLOI(S)

Six mois après, la formation Cuisine mode emploi(s) fait recette !

Le centre de formation du chef Thierry Marx, Cuisine mode d'emploi(s) a déjà formé 34 personnes depuis son ouverture en mai dernier. Bravo aux nouveaux commis.

19/11
CENTRE CULTUREL SIDNEY BECHET

Le grand rendez-vous des anciens combattants d'Algérie

Le Comité local de la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA) a accueilli à Grigny son 40ème congrès départemental. Un temps fort annuel qui a rassemblé près de 300 personnes.

30/11
ÉCOLE DU BÉLIER

Les anciens s'affichent sur le mur de l'école

Pour promouvoir la réussite et inciter les jeunes à poursuivre leurs études, l'école du Bélier a inauguré son « Mur des diplômés » en présence du directeur de l'école N. Hauquin, du Maire P. Rio, et d'élus Y. Le Briand et S. Bellahmer, et M. Soilihi et bien entendu des anciens élèves venus nombreux.

25/10
MÉDIATHÈQUE VICTOR HUGO

C'est l'heure du conte...

C'est avec panache que le conteur Gabriel Kinsa a captivé son jeune auditoire à la médiathèque avec son spectacle « Graines de sortilèges », présenté dans le cadre du temps fort « Voyage en Afrique ».

25/11
CENTRE CULTUREL SIDNEY BECHET

Les Antilles à l'honneur avec Karib'K

C'était la 17ème édition du festival de danses traditionnelles de l'association Karib'k. Pour l'occasion, des groupes de venus de toute l'Ile-de-France ont mis une ambiance festive au Centre culturel Sidney Bechet avec leurs danses traditionnelles. Des stands d'artisans étaient également présents et faisaient la promotion des produits des Antilles.

28/11
PISCINE MUNICIPALE

Les élèves à la piscine !

Le constat est terrible 80% des enfants grignois ne savent pas nager à l'entrée en 6ème. C'est pourquoi le service municipal des sports a décidé de relever le défi du zéro non-nageur. Dorénavant l'opération « savoir nager » permettra l'apprentissage de la natation, compétence indispensable. Apprendre à nager, c'est aussi faire diminuer une inégalité réelle.

24/11
CENTRE DE LA VIE SOCIALE

Journée Nationale des assistantes maternelles

Dans le cadre de la journée nationale des assistantes maternelles, une conférence - débat animée par Eric BINET, psychologue clinicien, a eu lieu au CVS. Le maire, Philippe Rio, et Claire Tawab Kebay, adjointe chargée de la petite enfance et des conseils d'école, ont partagé cette journée avec les assistantes maternelles de la ville.

01/12
ÉPICERIE SOCIALE L'INTERMÈDE

Gaspiller, c'est terminé !

L'épicerie sociale «L'intermède» en partenariat avec Cuisine Mode d'Emploi(s) a animé une action collective sur le thème du gaspillage alimentaire. Le premier objectif étant de favoriser un changement de comportement face au gaspillage alimentaire pour faire des économies mais aussi pour réduire les effets des déchets sur l'environnement.

07/12
USINE COCA-COLA

Félicitations aux lauréats du prix Coca-Cola

L'entreprise Coca-Cola a remis le prix des projets associatifs à 4 associations grignoises, en présence d'Arsène Zerkal, adjoint au maire. Les lauréats 2017 sont : l'association sportive du collège Jean Vilar, « La Fauvette », « Jeunes charity France » et « Cap Caribeean ».
Bravo à tous.

03/12
GYMNASE DU LABYRINTHE

Rencontre musicale de « Décider »

L'orchestre symphonique de l'Opéra de Massy a donné son concert annuel au gymnase du labyrinthe de la Grande Borne. Une manifestation organisée par l'association DECIDER. Plusieurs groupes vocaux se sont succédés pour le plaisir de tous : le Chœur de Grigny, les Maîtrises de Grigny et de Massy.

05/12
MAIRIE

Quand Cuba vient à Grigny

Cuba mis à l'honneur durant le mois de décembre.
La ville de Grigny a reçu Elio Rodriguez Perdomo, ambassadeur de Cuba pour un échange autour du film « Buena vista social club ». A cette occasion, le maire lui a remis la médaille de la ville.

Appel de Grigny,

Après l'appel de Grigny, qui a été lancé en octobre pour les habitants des villes populaires, plusieurs maires, dont Philippe Rio, ont été reçus par le Président de la République.

« J'ai entendu l'appel de Grigny », a écrit Emmanuel Macron dans un tweet. Le Président de la République a annoncé en novembre des premières mesures en faveur des quartiers populaires comme la mise en œuvre d'emplois francs sur certains territoires dont Grigny. Emmanuel Macron a également demandé à Jean-Louis Borloo, ancien ministre de la ville, de mener une mission d'élaboration d'un « plan de bataille » pour les quartiers populaires. Une rencontre aura lieu sur ce sujet avec le président de la République dans le cadre du Conseil présidentiel de la politique de la ville prévu le 27 février.

C'est pas Noël pour tout le monde

L'appel de Grigny a peut être été entendu comme le dit le Président de la République mais force est de constater qu'il existe un décalage entre la parole présidentielle et les actes de la majorité. La rencontre nationale qui avait été organisée à Grigny le 16 octobre avait été déclenchée par l'annonce de coupes budgétaires dans la politique de la ville.

De l'argent qui sert à financer diverses actions pour corriger les inégalités. Les députés de la majorité présidentielle ont maintenu dans le projet de loi de finances ces coupes budgétaires. C'est 100 millions de moins pour les villes populaires. Dans le même temps ; les députés de la majorité ont voté une réforme de l'impôt sur la fortune qui va faire perdre 3 milliards d'euros à l'Etat. Les grandes fortunes du pays applaudissent. Sans oublier le scandale des paradis papers dévoilé par les medias, ces paradis fiscaux où les riches placent leur argent pour échapper aux impôts et qui font perdre 20 milliards à la France.

C'est pas Noël pour tout le monde. La mobilisation pour les habitants continue ! ●

PAROLE D'ÉLU

LAMINE CAMARA, CONSEILLER RÉGIONAL

L'Île-de-France est la région la plus riche, mais elle demeure aussi la région la plus inégalitaire. Elle concentre le nombre le plus important de quartiers prioritaires de la politique de la ville. Depuis 2015, les choix faits par l'exécutif régional ne font qu'aggraver la situation : réduction de 60% des crédits politique de la ville, suppression de la participation régionale à la rénovation des copropriétés en difficulté, rabotage de 800 millions d'euros dans le soutien régional aux associations... L'Ile-de-France s'est donc désengagée depuis décembre 2015. Il faut rapidement prendre une autre direction, vers une politique solidaire, pour plus d'égalité, la bienveillance de la République et de ses collectivités et pas la charité ! Cela donnerait du sens à la promesse faite à Grigny par Valérie Pécresse de « ne pas sacrifier les quartiers populaires ». C'est pourquoi, nous avons proposé avec notre groupe un plan régional afin de rendre justice aux quartiers populaires. Il s'agit d'une démarche de construction collective avec les signataires franciliens de l'appel de Grigny, associant sur la durée les habitants, les associations et les élus des quartiers. Nous proposons une série d'actions aussi bien pour transformer le cadre de vie, garantir la réussite scolaire, instaurer l'égalité des droits et une citoyenneté et ouvrir de nouveau horizons aux jeunes de nos quartiers en luttant contre les discriminations.

Acte 2

3 questions à Jean-Louis Borloo

Ancien ministre de la ville, il a été missionné par Emanuel Macron, suite à « l'appel de Grigny », pour faire des propositions pour les quartiers populaires.

Pourquoi avoir choisi Grigny pour les états généraux de la politique de la ville le 16 octobre dernier ?

Grigny est emblématique des villes populaires et des difficultés auxquelles elles doivent faire face depuis plusieurs années. Mais la ville et ses élus ne baissent pas les bras. Bien au contraire. J'ai été touché par l'énergie déployée localement et par la combativité de ses acteurs. Les élus savent taper du poing sur la table quand il le faut mais ils sont également force de propositions pour les quartiers populaires. Des propositions simples et positives. C'est une qualité majeure. Tout cela se fait de manière très républicaine et transpartisane. Pour toutes ces raisons, j'ai proposé que Grigny accueille la première édition des états généraux de la politique de la ville.

En quoi va consister la mission pour les banlieues ?

Il faut qu'on essaye de fédérer toutes ces initiatives. Il faut que nous discutions et que nous posions toutes les problématiques afin de présenter un plan qui ne sera pas parfait, mais qui aura pour vocation d'être efficace et robuste. En tout cas, je peux vous dire que tous les moyens nécessaires seront mis en place afin de trouver des solutions pour réussir ce que nous entreprenons.

Ça fait 40 ans que l'on cherche des solutions pour les banlieues et rien ne change vraiment. Que faudrait-il faire pour trouver ces solutions ?

Quand on dit que ça fait 40 ans, ce n'est pas vrai. Il y a eu des moments très actifs, il y a une dizaine d'années puis ça s'est essoufflé. Aujourd'hui, il faut que l'ensemble des acteurs politiques et majeurs mettent un tout petit peu de moyens dans chacun de ces quartiers. Avec l'aide de l'Etat évidemment. Voilà, c'est ça la réalité. Qu'on se remette à travailler ! Je me bats pour cela et je continuerai jusqu'au bout pour que les choses changent. ●

Ils ont signé l'Appel de Grigny

Le Conseil citoyen de la ville a approuvé l'appel du 16 octobre lancé suite aux Etats généraux de la Politique de la ville.

Des dizaines de villes signataires

Paris, Lorient, Reims, Dieppe, Dijon, Ales, Bègles, Vandoeuvre les Nancy, Fleury-Merogis, Saint-Michel-sur-orge, Cambrai, Nanterre, Chenôves, Savigny-le-Temple, Arras, Cambrai, Gennevilliers, Roubaix, Ivry-sur-Seine, Saint-Julien en Genevois, Bezons, Sevran, Bagneux, Forsviller, Villeneuve-saint-Georges, Allones, Manosque, La Seyne-sur-mer, Montantaire, Bassens, Pierrefitte, Montreuil, Créteil, Chanteloup-les-vignes, Fourmies, Noyon, Trélazé, Eysines, Champigny, Saint-Quentin, Triel-sur-Seine, Toul, Lure, la Grand'Combe, Sougraine, Achères, La Verrière, Le Kremlin-bicêtre, Gonfreville l'Orcher, Montigny en Gohelle, Romainville, Fresnes, Le Blanc-Mesnil, Lallaing, Mainvilliers, Bassens, Gentilly, Bonneuil-sur-Marne, Montataire, Bassens, Montereau,...

Un marchand de sommeil lourdement condamné

C'est un jugement déterminant qui a été rendu le 6 décembre 2017 par la Cour d'Appel de Paris. Si ce n'est pas la première fois qu'un marchand de sommeil est reconnu coupable par la justice, en revanche les juges reconnaissent pour la première fois l'infraction de division d'un logement et non pas seulement l'hébergement indigne de personnes vulnérables. Dans le cas présent, le marchand de sommeil a loué à la découpe un appartement de 93 mètres carrés, situé square Surcouf qui a accueilli jusqu'à 13 personnes.

A la suite d'une plainte déposée par la ville, ce marchand de sommeil avait été déclaré coupable en 2014 par le Tribunal de Grande Instance d'Evry et condamné à 6 mois de prison avec sursis et une amende pénale de 30 000 euros. Ce marchand de sommeil avait fait appel de cette décision. Mais le second jugement, rendu le 6 décembre 2017 par la Cour d'Appel de Paris, se montre encore plus sévère avec une peine d'amende qui passe de 30 000 à 50 000 euros.

Philippe Rio a participé à une réunion de maires franciliens sur la question des marchands de sommeil et de la nécessité de faire évoluer la loi et les sanctions.

C'est une bataille importante qui vient d'être gagnée contre ce fléau qui renforce la détermination de la ville à judiciariser toutes les situations dont elle a connaissance. Ce problème des marchands de sommeil est une préoccupation partagée aujourd'hui par de nombreux maires franciliens. Plusieurs d'entre eux ont participé à une réunion le 11 décembre au Conseil Régional d'Ile-de-France pour faire des propositions afin de mieux lutter contre les marchands de sommeil pour la future loi sur le logement en préparation. La guerre à ces exploiteurs de la misère sera menée jusqu'au bout ! ●

PPRT, un risque inacceptable pour notre sécurité

Nous vous avons parlé dans le précédent numéro de la présence en bord de Seine de deux entreprises, le dépôt d'hydrocarbure CIM et Antargaz dont l'activité est potentiellement dangereuse, ce qui nécessite la mise en place par l'Etat d'un plan de prévention des risques. L'enquête publique préalable à ce Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) a commencé le 18 décembre et va se dérouler jusqu'au samedi 20 janvier 2018 inclus.

Un dossier est à votre disposition au Service Urbanisme ainsi qu'un registre pour recueillir vos avis. Un commissaire enquêteur recevra également le public pour échanger sur ce sujet. Les grignoises et les grignois qui se sont déjà exprimés, dans la phase de concertation avec le public, demandent, généralement, le départ de la CIM et de Antargaz. Rappelons qu'en cas d'explosion, non seulement les riverains proches seraient exposés au danger mais également, les usagers du RER D qui pourrait passer au même moment. ●

Prochaines permanences du commissaire enquêteur :
Mardi 9 janvier 2018 de 16h à 18h
Samedi 20 janvier 2018 de 9h à 12h

La santé à Grigny, parlons-en !

Lors du « carrefour de la santé », les 17 et 18 novembre dernier, le projet Local de Santé a été présenté aux professionnels de santé de la ville, puis aux habitants venus trouver de réponses et de solutions.

Soixante professionnels étaient réunis pour contribuer au projet local de santé. L'occasion de revenir sur le travail en cours et de construire les projets de demain. Une prochaine rencontre est prévue pour mars 2018, lors des semaines d'informations sur la santé mentale. Elles auront pour thématique « Parentalité et enfants ».

Les Grignois en première ligne !

La santé des grignois est une priorité pour la municipalité. Renforcer l'offre de santé, augmenter et améliorer l'accès aux droits de santé de tous, fructifier le travail de prévention à tous les âges et accompagner nos aînés demeurent les grands axes de travail. Notons également que la ville aura enfin son CMPP (Centre Médical Psycho-Pédagoqique) et un centre de santé. Les ouvertures sont prévues courant septembre 2018. Et ça, c'est une bonne nouvelle !

Une commission santé des Conseils de Voisinage a été créée. Elle a pour but de réunir les habitants de tous les quartiers afin qu'ils puissent écouter, échanger, partager autour de la santé mais et surtout diffuser l'information.

La santé passe par le bien être !

Le samedi après midi, tous avaient rendez-vous au Centre social Marie Curie pour redécouvrir d'autres facettes du bien-être. Les visiteurs ont ainsi pu bénéficier des soins esthétiques proposés par l'association Rèv art, et découvrir les senteurs et bien-être de l'atelier « épices du monde ». ●

Annuaire santé dans le Grigny Mag

Le petit guide de santé que vous trouverez au milieu de ce journal regroupe tous les corps de métiers de la santé présents sur la ville. Cet annuaire est le résultat du travail de cette Commission Santé. Il est un panorama de l'offre de soins sur notre ville.

Conseils de voisinage « Spécial mi-mandat »

Trois ans de service public, d'engagements, de réalisations et trois autres années pour continuer à travailler ensemble. A mi-mandat, monsieur le maire et l'équipe municipale consacrent les conseils de voisinage au « bilan » de ce qui a été accompli, à ce qui doit être réalisé et ce qui reste à faire pour et par les habitants. Ces rencontres sont un moment privilégié d'écoutes, d'échanges où tous les sujets sont abordés : accès au sport, à l'éducation et à la culture, droit à la tranquillité publique, arrivée de la police municipale, accès au numérique et arrivée de la fibre optique, impôts locaux, cadre de vie dans les quartier, requalification de Grigny 2, finances de la ville... Vous avez été nombreux à prendre part à ces conseils de voisinage, nous vous invitons à poursuivre votre participation. ●

Des Branches pour ensemencer l'espoir

En mars 2017, des habitants ont créé une association qu'ils ont appelée Branches De l'Espoir. « Elle est née de la volonté de plusieurs personnes qui veulent développer des activités de prévention et d'animation à caractère humanitaire, culturel, social », explique Chahra Ghilani, la présidente de l'association. Les membres prévoient des sorties familiales de découverte du patrimoine et des actions pour favoriser les liens familiaux et la parentalité avec la mise en place d'ateliers pour travailler avec les mères à des solutions éducatives. « Ces ateliers pourront être étendus à d'autres domaines comme la santé par l'alimentation pour lutter contre l'obésité », poursuit Chahra Ghilani.

Les jeunes sont l'autre priorité de l'association qui souhaite monter un projet de pièce de théâtre pour favoriser leur expression et organiser des voyages humanitaires afin de les investir dans des projets valorisants et enrichissants. Branches De l'Espoir est aussi une association de solidarité internationale. Elle va ainsi sensibiliser l'opinion à la cause des femmes Rohingyas violentées et séquestrées par les soldats birmans. ●

Contact : association.brades@gmail.com

Médiapôle : ouverture au 1er trimestre 2018

D'ici mi-février, l'espace d'éducation nommé « Médiapôle » ouvrira ses portes. Ce projet participera au développement des professionnels et des acteurs qui interviennent dans le champs éducatif de la ville de Grigny. Cet espace mettra en place des formations dispensées aux enseignants et ouvertes aux éducateurs, aux médiateurs et aux autres professionnels qui interviennent sur le territoire. Des classes seront également accueillies pour participer à des projets d'éducation aux médias et des temps de rencontres avec les parents seront programmés autour des questions éducatives et de la culture numérique.

Plusieurs cycles de formations seront mis en place au fur et à mesure. L'espace de travail sera quant à lui ultra moderne, avec notamment des vidéoprojecteurs tactiles, des écrans haute définition, et un mobilier adaptable à toutes les dispositions ; si bien qu'il sera possible de passer d'une réunion ou une formation de 5 personnes à une autre de 80 personnes. Ouverture prévue mi-février. ●

PAROLE D'ACTEUR LOCAL

LOÏC BOURDIN, CHEF DE PROJET MÉDIAPÔLE

L'objectif est que ce lieu puisse devenir le coeur des liens tissés entre les acteurs engagés pour la réussite des jeunes de Grigny. Qu'ici chacun puisse se retrouver, échanger et participer à des ateliers et/ou formations qui lui permettront de se professionnaliser»

Jeux olympiques, pourquoi pas chez nous ?

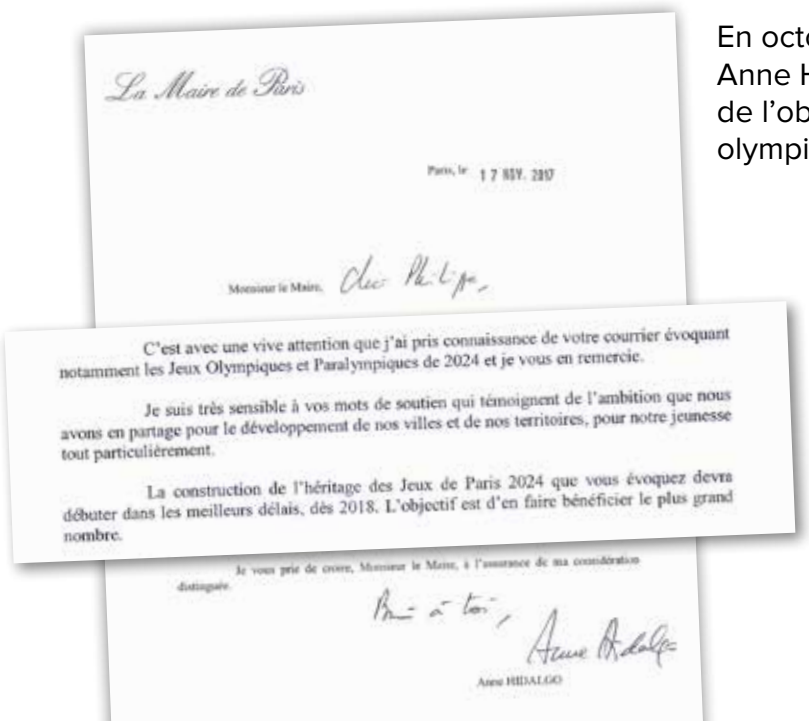

La Maire de Paris

Paris, le 17 NOV. 2017

Monsieur le Maire, cher Philippe,

C'est avec une vive attention que j'ai pris connaissance de votre courrier évoquant notamment les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 et je vous en remercie.

Je suis très sensible à vos mots de soutien qui témoignent de l'ambition que nous avons en partage pour le développement de nos villes et de nos territoires, pour notre jeunesse tout particulièrement.

La construction de l'héritage des Jeux de Paris 2024 que vous évoquez devra débuter dans les meilleurs délais, dès 2018. L'objectif est d'en faire bénéficier le plus grand nombre.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

Bien à toi,

Anne HIDALGO

En octobre dernier, la ville s'était adressée à Anne Hidalgo, maire de Paris, pour la féliciter de l'obtention de l'organisation des jeux olympiques 2024 dans la capitale.

Dans son courrier Philippe Rio lui rappelait sa volonté de faire de ces jeux un temps de partage permettant le développement des politiques sportives à destination des jeunes des quartiers réputés « difficiles ».

Cet événement d'ampleur et fédérateur ne doit pas laisser de côté les villes comme Grigny qui sont en capacité d'accompagner le rêve olympique. Pour exemple, nos équipements sportifs sont en mesure d'accueillir des délégations sportives étrangères. La maire de Paris a répondu favorablement à cette proposition. ●

Des moments solennels et émouvants, les élèves de l'école Aimé Césaire et de Jean Moulin ont participé à la plantation d'un arbre de la paix dans la cour de récréation de l'école.

Un arbre de la Paix, un souvenir à jamais

Dans le cadre de la journée internationale de la paix en septembre et la journée internationale des enfants en novembre, des arbres de la paix ont été plantés dans différentes écoles en présence de Philippe Rio et d'Yveline Le Briand, adjointe chargée de l'éducation et la réussite éducative.
Un moment hautement symbolique pour les élèves de ces écoles : cette plantation est un acte citoyen qui permet d'inscrire le développement durable dans le temps mais aussi, de créer une identité, un souvenir, une mémoire pour ces élèves. Les opérations autour de la culture de la paix et de la sensibilisation au développement durable vont se poursuivre. Un grand merci à ces élèves pour leurs gestes en faveur de la paix et l'écologie. ●

Un prix Nobel pour la fin du nucléaire

Le 6 octobre dernier, le prix Nobel de la paix 2017 était décerné à la Campagne internationale pour l'abolition des armes nucléaires (International Campaign to Abolish Nuclear Weapons, ICAN) distinguant ainsi la persistance et l'utilité des actions menées contre ces armes de destruction massive.

Constituée en 2007 à Vienne lors d'une conférence du traité sur la non prolifération des armes nucléaires (TNP), l'ICAN est une coalition réunissant dans une centaine de pays des centaines d'organisations humanitaires, environnementales, de protection des droits de l'homme, pacifistes et pour le développement.
Dans notre monde actuel où le risque est plus élevé qu'il ne l'a jamais été que les crises, les tensions et les déclarations belliqueuses de plusieurs chefs d'État puissent conduire à l'horreur d'un conflit nucléaire, l'attribution du prix Nobel de la paix à ICAN est donc particulièrement bienvenue au moment où, le 7 juillet dernier, 122 États de l'ONU ont voté l'interdiction de telles armes. Elle constitue tout à la fois un encouragement à poursuivre les efforts en faveur de la paix et une invitation à ouvrir un débat sur la pertinence et l'avenir de ces armes qui reste toujours interdit au sein des neuf puissances nucléaires que sont les États-Unis, la Russie, la Chine, l'Inde, le Pakistan, Israël, la France, le Royaume-Uni et la Corée du Nord.
Elle peut ouvrir une voie politique et diplomatique afin de les appeler à des négociations sérieuses en vue de détruire leur arsenal afin d'engager une vraie désescalade des tensions et de travailler à la construction d'une sécurité mondiale renforcée. ●

10, 17, 24 JANVIER

Fabriquer une imprimante 3D

- Départ de Grigny à 9h15 vers le « Plascilab »
- Inscription par mail conservatoire@grigny91.fr

VENDREDI 19 JANVIER

Soirée Réunion - débat

- 17h - 23h,
- Centre culturel Sidney Bechet

SAMEDI 27 JANVIER

Concert Darien Dean + ISMA HILL

- 20h30,
- Centre culturel Sidney Bechet,
- Tout public

VENDREDI 2 FÉVRIER

One man Show « David Desclos »

- 20h30,
- Centre culturel Sidney Bechet,
- Entrée libre.

SAMEDI 3 FÉVRIER

Concert des élèves du conservatoire

- 20h30,
- Centre culturel Sidney Bechet

VENDREDI 16 FEVRIER

Cabaret Ephémère

- 19h-21h,
- Salles des fêtes, rue Gabriel Peri (pas de cabaret en janvier)

SAMEDI 17 FÉVRIER

Soirée Saint-Valentin

- 20h30,
- Centre Culturel Sidney Bechet
- Avec l'association Merveilles Créoles

Heure du conte pour les 0-3 ans

- Mercredi 17 janvier 10h30, Médiathèque Pablo Picasso
- Vendredi 19 janvier 10h30, Médiathèque Victor Hugo
- Vendredi 7 février 10h30, Médiathèque Victor Hugo
- Vendredi 9 février 10h30, Médiathèque Victor Hugo

Heure du conte pour les 6-12 ans

- Mercredi 10 janvier 15h, Médiathèque Victor Hugo
- Samedi 13 janvier 10h30, Médiathèque Pablo Picasso
- Mercredi 31 janvier 15h, Médiathèque Victor Hugo
- Mercredi 3 février 10h30, Médiathèque Pablo Picasso

Heure du conte musical

- Mercredi 24 janvier (3-6 ans) 15h, Médiathèque Victor Hugo
- Samedi 27 janvier (3-6ans) 10h30, Médiathèque Pablo Picasso
- Mercredi 14 février (6-12 ans) 15h, Médiathèque Victor Hugo

SAMEDI 20 JANVIER

Les musicales du Maghreb

› 20h
› Centre culturel Sidney Bechet
› Au programme : Raï, musique marocaine et variétés

DIMANCHE 21 JANVIER

Compétition escalade

› 9h – 22h,
› Gymnase ZAC Centre ville

VENDREDI 26 JANVIER

Soirée Karib'K

› En soirée,
› Halle sportive et culturelle Jean-Louis Henry

27 & 28 JANVIER

Championnat Départemental Jeunes

› 8h30 – 20h,
› Gymnase ZAC Centre ville

DIMANCHE 11 FÉVRIER

Rencontre Archers de l'Essonne

› 9h – 19h,
› Gymnase ZAC Centre ville

MERCREDI 14 FÉVRIER

Championnat de Judo Académique de l'Essonne

› 9h – 19h,
› Gymnase ZAC Centre ville

MERCREDI 14 FÉVRIER

Détente musicale

› 15h,
› Médiathèque Victor Hugo
› Pour les 6-12 ans

19 FÉVRIER AU 1ER MARS

Stage de théâtre intergénérationnel

› Stage de théâtre intergénérationnel avec les enfants de la structure de proximité Lucie Aubrac, les jeunes du CLAS et les retraités animé par le Théâtre du Fil,
› Adaptation du texte de Jean Gabriel Nordman « Bakou et les adultes », un hymne à la tolérance et au respect,
› Stage suivi d'une représentation théâtrale,
› Contact : Véronique Souviat au 06 24 72 75 22

SAMEDI 24 FÉVRIER

Concert tout public

› 20h30,
› Centre Culturel Sidney Bechet,
› Tout public

PLAY AGAIN !

Play @gain

› Lundi 6 janvier
› Samedis 17 et 24 février
› 10h30, Médiathèque Pablo Picasso
› 15h, Médiathèque Victor Hugo
› Séances de jeux multimédias pour les 6-12 ans

UN PACTE FINANCIER
parce que les Grig

Comment apporter un service public sans avoir les ressources nécessaires ? C'est l'équation difficile à laquelle la ville est soumise. Le rapport interministériel d'évaluation des politiques publiques mises en œuvre localement dressait un constat très clair : La ville doit faire face à des « difficultés budgétaires structurelles ». Le manque à gagner est évalué à 2 millions d'euros chaque année, une somme correspondant à la surcharge scolaire. La solution à ce problème passe par un pacte financier entre la ville de Grigny et l'Etat qui repose sur la poursuite d'efforts de gestion de la commune et la création de nouvelles recettes.

IMPÔTS LOCAUX

- La taxe d'habitation est payée par les habitants,
- La taxe foncière est payée par les propriétaires de biens immobiliers.

FINANCEMENTS PUBLICS

- Dotations pour assurer les charges transférées par l'Etat
- Subventions de l'Etat, de la Région et du Département pour réaliser les projets

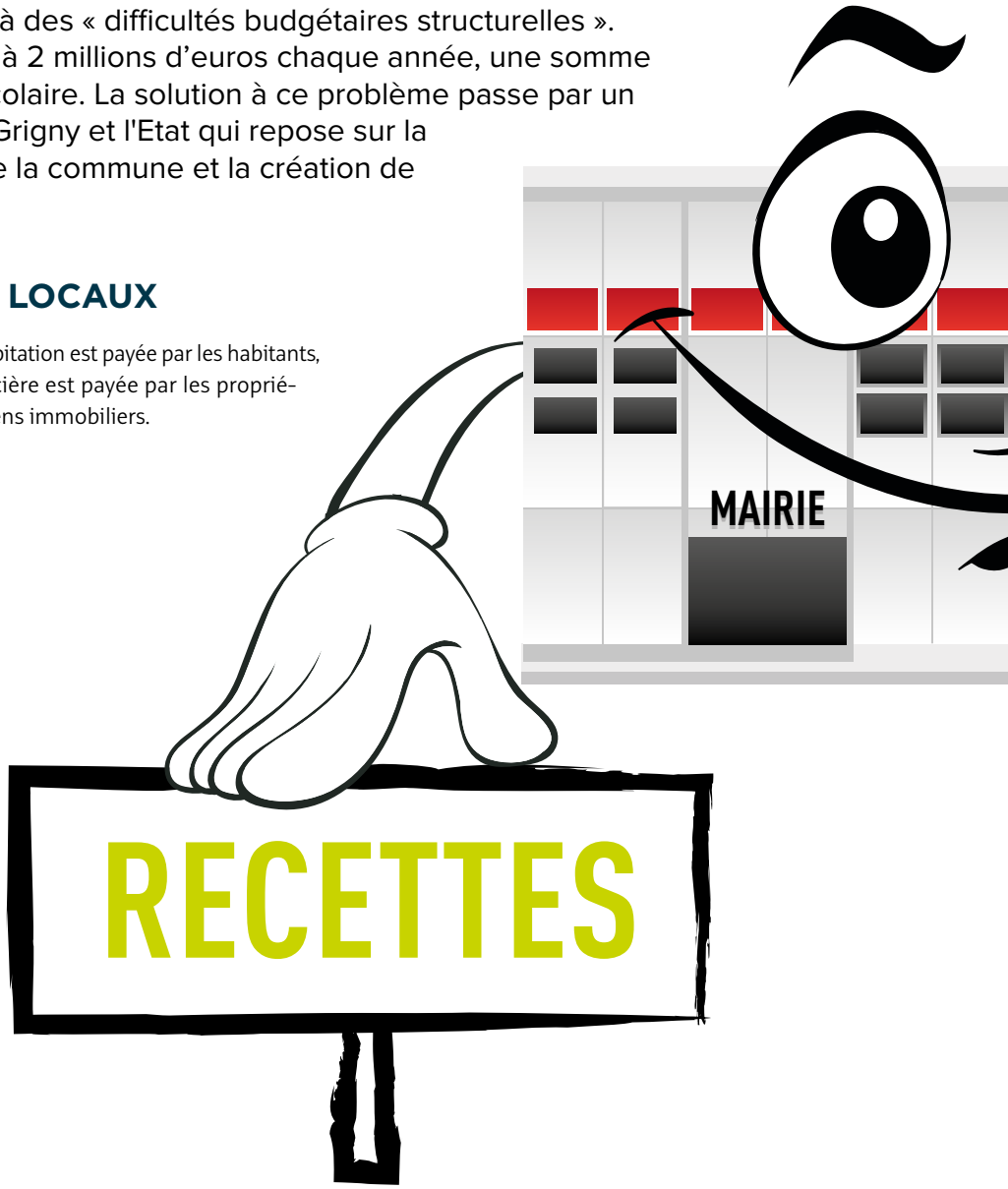

nois le valent bien !

Le budget communal, comment ça marche ?

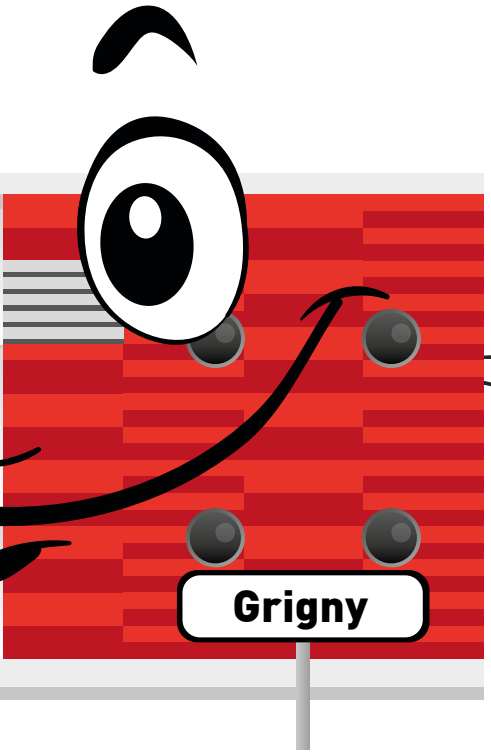

FONCTIONNEMENT POUR ASSURER LE QUOTIDIEN

- Payer les salaires du personnel municipal,
- Achats de diverses fournitures, d'électricité, de chauffage,
- Subventions aux associations,...

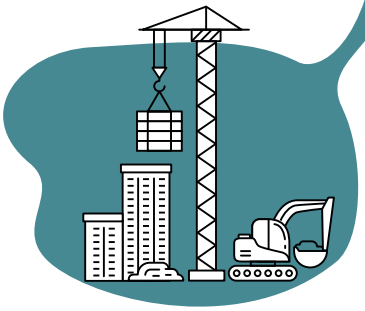

INVESTISSEMENT POUR L'AVENIR

- Rénovation, construction de bâtiments (écoles, équipements,...),
- Acquisition de mobilier, de matériel,
- Remboursement des emprunts,...

Peu de ressources, des dépenses obligatoires et incompressibles

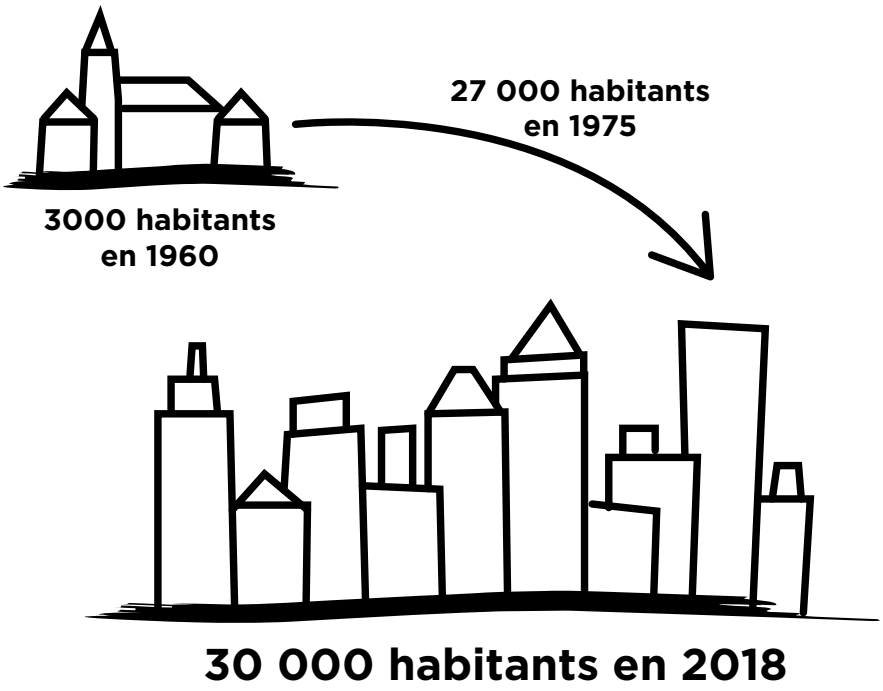

1 Un droit à réparation pour la ville

Pour faire face aux importants besoins en logements dans la France des années 1960, l'Etat a imposé à la commune de Grigny deux grandes opérations d'urbanisme, la Grande Borne et Grigny 2, mais sans accompagner la commune notamment dans le financement des équipements nécessaires pour une population de 30 000 habitants. Ce défaut d'accompagnement a désavantagé Grigny qui a dû porter de lourds investissements. **En 1974, un rapport des Inspecteurs Généraux pointait la faute de l'Etat.**

2 Une surcharge scolaire non prise en compte

Grigny est une ville très jeune. A population égale, la commune scolarise deux fois plus d'élèves qu'une ville de même rang. La ville gère 27 groupes scolaires qu'il faut entretenir. Il faut du personnel pour accompagner la scolarité de nos enfants et leur apporter de bonnes conditions d'apprentissage. Mais cela a un coût. **La surcharge scolaire a été évaluée dans le rapport interministériel de 2016 à + 2 millions d'euros**. Les nouveaux rythmes scolaires ont alourdi la facture de + 1 million d'euros par an depuis 2014.

3 Des ressources de l'Etat qui diminuent

Beaucoup d'habitants de Grigny ont des revenus très modestes. En 2005, le préfet de l'époque avait scandaleusement augmenté de 50% les impôts locaux. La pression fiscale est devenue insupportable. En parallèle, l'Etat a depuis la crise financière de 2008 diminué ses subventions. Entre 2012 et 2017, pour les collectivités, c'est une baisse de 10 milliards d'euros de dotations. Pour Grigny, c'est 5,5 millions d'euros en moins et le gouvernement demande encore aux collectivités territoriales de faire 13 milliards d'économies.

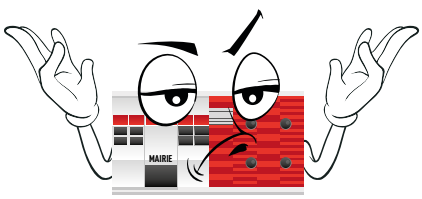

4 Les banques ne prêtent qu'aux riches !

Les communes empruntent des sommes aux banques. Ces emprunts ne peuvent pas être faits pour assurer le fonctionnement quotidien mais pour réaliser des investissements : rénover par exemple une école. Mais comme dit le fameux proverbe, les banques ne prêtent qu'à ceux qui ont de l'argent ! Au regard des banques, Grigny est trop pauvre. La commune est prise dans un cercle vicieux avec d'une part des ressources trop faibles pour faire face aux besoins, pour pouvoir assurer des investissements et, d'autre part, l'impossibilité d'obtenir des crédits.

Un pacte financier (2018-2024) en préparation pour apporter des moyens adaptés

A situation exceptionnelle, traitement exceptionnel ! Pour faire face aux difficultés budgétaires structurelles qui sont reconnues par la chambre régionale de la cour des comptes, un pacte financier est en cours d'élaboration entre la ville, l'Etat, l'agglomération et la Caisse des Dépôts et Consignations.

Nos priorités contre les inégalités

- Favoriser la réussite scolaire : accompagnant du grand Projet éducatif de l'Education nationale avec la création du médiapôle et la poursuite du dispositif de réussite éducative,
- Favoriser l'épanouissement individuel par l'accès aux activités sportives et culturelles : création de l'académie du sport, construction d'un équipement culturel phare,
- Apporter un accès aux soins avec l'ouverture d'un centre de santé
- Améliorer la sécurité, la tranquillité publique et le respect du cadre de vie avec le déploiement d'agents de surveillance de la voie publique (ASVP) et de la police municipale de proximité.

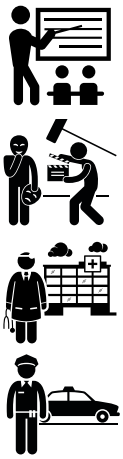

Nos leviers d'action dans le Pacte financier

La ville ne dispose pas aujourd'hui de financements propres pour assurer les dépenses d'investissement et d'équipement nécessaires. Le pacte financier repose sur une double action :

- La poursuite des efforts de gestion interne : optimisation de la masse salariale, rationalisation comptable et des achats.
- De nouvelles ressources financières qui passent par :
  - la vente de terrains appartenant à la ville et autres actifs,
  - la souscription d'un prêt à long terme auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC),
  - l'augmentation des dotations de l'Etat.

LE COMBAT AVEC LES HABITANTS POUR COMBLER LE DÉFICIT STRUCTUREL

2 millions d'euros, chaque année, pour la prise en compte de la surcharge scolaire

CE QUE NOUS AVONS OBTENU

+ 1,5 million d'euros pour 2018 : amendement ORCOD de prise en compte des logements Grigny 2 dans les dotations de solidarité

+ 400 000 euros de subvention exceptionnelle en 2017 comme en 2016

Objectif **pacte financier** pour 2018-2024 garantissant des moyens adaptés

LA GRANDE BORNE SCINTILLE

Le quartier de la Grande Borne s'est paré de mille feux pour les fêtes. Le très beau séquoia, situé juste en face du Centre de la Vie Sociale, s'est vu habillé d'une guirlande lumineuse longue de 1 kilomètre. Vous ne pouvez pas le manquer ! Les décorations lumineuses, montées sur les lampadaires, sont équipées d'ampoules LED à faible consommation.

Une après midi lumineuse pour l'environnement

Les habitants de la Grande Borne avaient rendez vous au Centre de la Vie Sociale pour une après-midi de sensibilisation aux sujets de l'environnement. Les familles sont venues nombreuses afin d'en savoir plus sur le recyclage et le gaspillage alimentaire.

Le bailleur social les Résidences Yvelines Essonne en partenariat avec Enerlis a distribué tout au long de l'après-midi des kits d'ampoules LED aux habitants de la Grande Borne, un geste en faveur des économies d'énergie. En effet les familles pourront gagner, chaque année, jusqu'à 30 euros sur leur facture d'électricité. Les habitants venus nombreux ont également pu participer à la réalisation d'un graph végétal, avec l'association de jardiniers « Merci Raymond », sur le mur du conservatoire de la place du Damier. Pendant ce temps, d'autres se réchauffaient autour d'un café et participaient à une grande tombola de plantes vertes. Les plus petits confectionnaient des guirlandes avec du matériel recyclé sur le stand de la Maison des Enfants et de la Nature.

PAROLE D'ÉLUE

SAÂDIA BELLAHMER, ADJOINTE CHARGÉE DE L'EDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET À L'ÉCOLOGIE URBAINE

La sensibilisation à l'environnement reste une priorité importante pour notre ville. Concrètement, elle se traduit par de nombreuses initiatives. Par exemple, la géothermie, le tri des déchets ou dernièrement avec notre « après-midi lumineuse ». A cette occasion, des ampoules LED ont été distribuées aux habitants de la Grande Borne pour les sensibiliser aux économies d'énergie : une bonne nouvelle pour la planète et pour le porte-monnaie.

L'association Voisin Malin et l'agglomération GPS proposaient quant à elles des ateliers de sensibilisation au tri des déchets. Une après-midi citoyenne et instructive sur les enjeux écologiques.

Les « Grignowatts » veulent réduire leur consommation d'énergie

Le coup d'envoi du défi « familles à énergie positive de Grand Paris Sud » a été donné le 2 décembre par Philippe Rio en sa qualité de Vice-président de GPS en charge du développement durable. Des habitants venus de toute notre agglomération étaient réunis autour d'un challenge : s'efforcer pendant 6 mois de réduire de 8 % au moins leur facture énergétique, grâce à des gestes simples (baisser la température, s'équiper d'ampoules basse consommation, éteindre les appareils en veille, etc).

Bien entendu, les Grignois étaient au rendez-vous avec leur équipe « Grignowatts ». Pour aider ces habitants-citoyens, différents outils sont à leur disposition : un site internet et un guide des éco-gestes. Le prochain RDV aura lieu en mars, pour une rencontre de « mi-parcours » et en mai pour la clôture du défi et la remise des prix. Nous allons les suivre tout au long de cette année d'économie d'énergie. ●

Le parking de la rue Pasteur est opérationnel

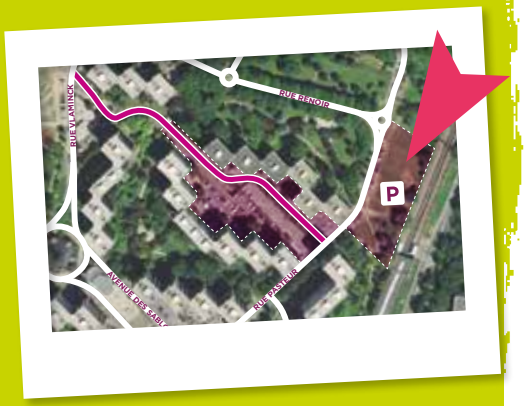

Les travaux du parking de la rue Pasteur, commencés au mois de septembre sont terminés. L'aménagement de ce parking de 100 places, à l'angle des rues Pasteur et Renoir et à proximité de l'entrée secondaire de la gare RER, aura été le point de départ des grands travaux d'amélioration du cadre de vie du square Surcouf. Pour rappel, la deuxième partie des travaux commencera début 2018 pour une durée de 18 mois. Ainsi pendant la durée des travaux, les habitants pourront se garer sur le nouveau parking rue Pasteur.

Des balades urbaines pour mieux comprendre les travaux de la dalle Surcouf

Les habitants de Grigny 2 sont invités à faire des balades de reconnaissance les 27 janvier et 3 février prochains. Ces balades, organisées par Grand Paris Aménagement, Grand Paris Sud et la ville, auront pour but d'expliquer les travaux de la dalle de Surcouf. Rendez-vous au début de l'année 2018 !

Une bourse au permis de conduire

En échange de petits travaux réalisés dans le quartier de la Grande Borne, des jeunes vont bénéficier d'une bourse accordée par le bailleur les Résidences pour financer leur permis de conduire.

La ville de Grigny, le bailleur les Résidences Yvelines Essonne, la mission locale de Grigny et l'auto école Grignoise «Bil's Conduite» viennent de mettre en place un dispositif qui va donner un sérieux coup de pouce aux jeunes de la Grande Borne qui veulent obtenir leur permis de conduire. Les Résidences participent financièrement pour baisser le coût de la facture du permis de conduire.
Les bénéficiaires devront participer à hauteur d'environ 10% du coût leurs permis et devront aussi réaliser un quota de 49h de travaux utiles pour leur quartier. Un système donnant-donnant qui permet d'accroître leur chance de trouver un emploi. Six jeunes ont commencé l'opération et d'autres inscrits à la Mission locale vont pouvoir en bénéficier dans les semaines à venir.

PAROLE D'ACTEUR LOCAL

BILAL, GÉRANT DE L'AUTO ÉCOLE BIL'S CONDUITE

J'ai grandi et vécu à Grigny. Je sais que de nombreux jeunes n'ont pas forcément les moyens de se payer le permis de conduire. Or, aujourd'hui, son obtention est indispensable dans la vie et, notamment, pour la recherche d'un emploi. Je suis donc très heureux de pouvoir participer à cette initiative. Nous organisons un suivi régulier des élèves et mettrons tout en œuvre pour qu'ils réussissent.

Les métiers des produits de la mer, un secteur qui recrute

CUISINE MODE D'EMPLOI(S)
LA FORMATION AUX MÉTIERS DE LA RESTAURATION AVEC THIERRY MARX

Dix stagiaires font partie de la seconde session de formation aux métiers des produits de la mer de Cuisine Mode d'emploi(s). Tous ont de grandes chances de trouver un emploi car ce secteur, en plein boom, a besoin de bras.

Kadour Kanane
Formateur

Dimitri Koutiacavoundin
Stagiaire

Mamadou Lamarana Diallo
Diplômé aujourd'hui en CDI

Une des particularités de l'école du chef étoilé Thierry Marx Cuisine Mode d'emploi(s) ouverte à Grigny est d'avoir une filière de formation aux métiers aux produits de la mer. A l'issue de cette formation de trois mois, entièrement gratuite, les stagiaires peuvent candidater à des emplois de poissonnier, d'employé ou de chef d'un rayon spécialisé traiteur de la mer dans une moyenne ou grande surface. « Les produits de la mer sont particulièrement délicats à travailler et il faut respecter des règles d'hygiène et de sécurité alimentaire », explique Kadour Kanane, le formateur poissonnerie de l'école « Ce sont des professionnels particulièrement recherchés et, une fois leur diplôme en poche, tous sont assurés de trouver du travail ». C'est ce qui est arrivé à Mamadou Lamarana Diallo, qui en quelques jours a été embauché au rayon de la mer d'un supermarché. « J'ai signé début décembre un contrat à durée indéterminée ce dont je suis très heureux et fier ». L'équipe de Cuisine Mode d'emploi(s) a recensé plus de 60 postes à pourvoir sur les métiers de la poissonnerie dans les alentours de Grigny. Dimitri Koutiacavoundin, qui fait partie de la deuxième session est très confiant : « La formation qui porte sur le traitement, la transformation et la cuisson des poissons, crustacés ou coquillages est très complète. Je suis très optimiste pour la suite ».

Pour candidater aux prochaines sessions de formation, il faut transmettre un CV et une lettre de motivation par mail à cme-grigny@outlook.com

Deux entreprises grignoises distinguées

Le 11 Décembre dernier, Arnaud Gaget, directeur de NORLINE, entreprise fabricant des malles et coffrets de parfums pour de célèbres marques parisiennes, a reçu le « Prix Départemental » pour la qualité de son travail dans la catégorie Innovation. Cette entreprise emploi 20 personnes qui sont de véritables artisans : précision et dextérité sont les maîtres mots du savoir faire de cette entreprise. « Recevoir un tel prix est rassurant et encourageant. Notre niveau d'innovation excelle dans plusieurs domaines notamment technique. On investit dans du bon matériel telles que des imprimantes 3D ou lasers. On tente d'être à la pointe un peu sur tous les fronts » nous raconte Arnaud Gaget. Tout ce travail est couronné aujourd'hui par ce nouveau prix.

Bravo à l'entreprise SYS ENR

Le « 91 d'or » a été décerné à l'entreprise SYS ENR spécialisée dans les panneaux solaires et les sytèmes d'économie d'énergie.

Yveline Le Briand et Claire Tawab, adjointes au maire, avaient invité les délégués de parents d'élèves à donner leurs avis sur la semaine de 4 ou 4,5 jours, le 18 novembre dernier.

Rythmes scolaires : Quels changements pour nos enfants ?

Rappelez-vous, en 2014, la réforme des rythmes scolaires, décidée par le précédent Gouvernement, imposait à toutes les communes de France d'organiser la semaine d'école des enfants sur 4 jours et demi. La ville de Grigny avait alors proposé une nouvelle organisation de la semaine et mis en place un ambitieux programme d'activités périscolaires. L'actuel Président de la République, Emmanuel Macron, revient sur cette réforme et décide de laisser les communes s'organiser comme elles le souhaitent ; c'est à dire rester à la semaine de 4 jours et demi ou passer à la semaine de 4 jours.

Où en sommes-nous ?

Pour l'instant, nous en sommes aux premières réflexions ; afin de décider en tenant compte, bien entendu, des impératifs tels que : trouver un rythme qui convienne aux enfants, harmoniser les horaires des maternelles et élémentaires, proposer des activités périscolaires de qualité et enfin ajuster le dispositif aux possibilités financières de la ville.

L'avis des parents

Le 18 novembre dernier, lors d'une première rencontre avec les délégués de parents d'élèves, ceux-ci ont été invités à donner leur avis. Plusieurs réunions ont été mises en place dans les écoles maternelles et élémentaires. Les parents ont tous reçu un courrier avec un coupon réponse à remettre au responsable de site ou aux diverses réunions. La réponse définitive sera donnée le 29 janvier. ●

PAROLE D'ÉLUE

YVELINE LE BRIAND, ADJOINTE CHARGÉE DE LA VIE DE QUARTIER, DE L'ÉDUCATION ET DE LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE.

En juin 2017, nous avons appris que le ministre de l'éducation proposait aux collectivités de revenir sur la semaine de 4 jours et demi. Nous avons souhaité prendre du temps afin de savoir quelle position nous allons adopter. Les services de la ville ont travaillé à faire des propositions pour que nous puissions les soumettre aux parents d'élèves. La communauté éducative s'est concertée de son côté.
La décision qui sera prise au final tiendra compte de l'intérêt de l'enfant. Et elle garantira des activités de qualité.

Le coup de pouce de Kery James à quatre étudiants

L'artiste est venu à Grigny deux soirées en décembre pour jouer sa pièce de théâtre « A vif » et pour un concert acoustique et solidaire. A cette occasion, il a remis une bourse à quatre étudiants pour les aider à financer leurs études supérieures.

Des textes engagés, une éloquence qui n'est plus à prouver, Kery James a su tenir en haleine son public le dimanche 10 décembre au Centre culturel Sidney Bechet

« Si le savoir est une arme, alors soyons armés ». Telle est la philosophie portée par ce rappeur et poète qui incite les jeunes à réussir dans les études. En 2008, il a créé son association A.C.E.S (Apprendre, Comprendre, Entreprendre et Servir) qui fait du soutien scolaire et qui, depuis deux ans, propose un soutien sous forme d'une bourse pour un montant global de 6 000 euros. Ainsi, dans chaque ville où Kery James passe, il reverse une partie de son cachet pour financer leurs études supérieures. Une opération de solidarité soutenue par le footballeur Franck Ribéry et par le basketteur Evan Fournier.

Avant le spectacle du 10 décembre, plusieurs jeunes habitants de la ville avaient candidaté en envoyant une vidéo de présentation de leur parcours. Le jury national composé de Kery James et de personnalités du monde universitaire et associatif a sélectionné quatre jeunes que le rappeur a invités à monter sur scène pour leur remettre cette bourse.

Melvin : cet étudiant en mathématiques informatique est aussi responsable de « Pourquoi pas nous ? », une association qui apporte une aide aux devoirs et cherche à combler les inégalités entre des jeunes des quartiers populaires et ceux des centres urbains. La bourse qu'il reçoit Melvin va l'utiliser pour développer son activité associative.

Sarah : étudiante à la Sorbonne, elle se prépare au concours d'entrée à la prestigieuse école de Sciences Po. Sarah a également prévu d'effectuer un stage de six mois à Londres.

Kenza : brillante étudiante en classe préparatoire aux écoles de commerce, cette bourse va l'aider à acheter des manuels scolaires et va lui permettre de payer une partie de ses études qui coûtent cher.

Odile : c'est le coup de cœur du jury. Cette jeune maman de 28 ans a quitté le système scolaire sans le bac. Mais cette battante n'est pas du genre à baisser les bras. Elle a décidé de reprendre ses études et étudie aujourd'hui en master 2 de Gouvernance et encadrement du social et de la santé des territoires tout en élevant ses deux jeunes enfants. Chapeau bas ! ●

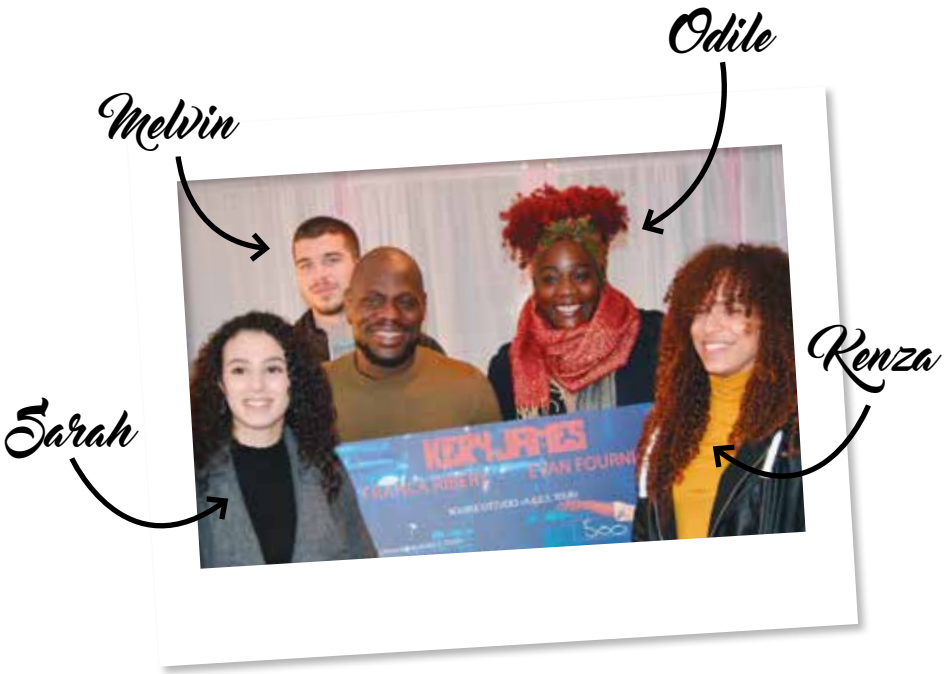

Mission et permanences du Délégué à la Cohésion Police Population

Au sein de la Zone de Sécurité Prioritaire de Grigny, intermédiaire entre l'institution police et les habitants, le Délégué à la Cohésion Police Population vous reçoit sur rendez-vous deux jeudis par mois.
Dans les meilleures conditions d'accueil, de ponctualité et de confidentialité, il écoute les demandes, recense les besoins, oriente utilement et ainsi recrée du lien avec l'institution.
Il peut aussi conseiller sur des aspects pratiques ou administratifs en lien avec les procédures de police.

Permanences du Délégué

- deux jeudis par mois
- le matin de 09h30 à 11h30
- Ferme Neuve - au 1er étage
- Sur rendez-vous à prendre auprès du Point d'Accès au Droit
- Tél : 01 69 02 45 77

Nouveau site Web du Centre de Formation et de Professionnalisation (CFP)

Lisible, accessible et interactif, vous trouverez sur le site Internet du CFP toutes les formations disponibles : métiers de la petite enfance, de la restauration, de la fibre optique et du numérique... Laissez vos coordonnées afin d'être contacté.
Rendez-vous sur : **www.cfp-gps.fr**

Le Recensement de la population 2018

Voici les personnes accréditées pour se rendre chez vous afin d'effectuer ce recensement.

Ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transports... autant de projets qui nécessitent une connaissance fine de la population de chaque commune. C'est grâce au recensement que son évolution peut être mesurée et que des moyens sont alloués aux communes. C'est une des revendications de Grigny, faire reconnaître le chiffre réel de la population, qui ne correspond pas aux conclusions de l'INSEE. Le recensement de la population de la campagne 2018 se déroulera du 15 janvier au 24 février 2018. Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous. Il vous remettra les documents et conviendra d'un rendez-vous pour récupérer votre réponse. Ces données seront ensuite analysées par l'INSEE. ●

Jeunes Grignois, vous êtes mis à l'honneur !

RENDEZ-VOUS 11 JANVIER

La Municipalité vous invite à une grande soirée des plus belles réussites de 2017, qu'elles soient scolaires, professionnelles, sportives, artistiques, solidaires... le 11 janvier 2018 à la halle sportive & culturelle Jean-Louis Henry.

Depuis 5 ans, la Soirée des réussites récompense les jeunes diplômés de l'année écoulée. En 2017, cet événement a mis également en lumière les réussites dans d'autres domaines : sport, culture, entreprise, solidarité, éducation populaire et talents de notre territoire. Grigny regorge de parcours exceptionnels ! C'est dans cet esprit que l'équipe municipale souhaite valoriser ses habitants : diplômes nationaux avec mention (Brevet des collèges, BAC, formations supérieures...) ainsi que parcours sportifs, artistiques... ●

Inscrivez-vous en remplissant le formulaire en ligne : www.grigny91.fr

Jeux sur le thème de

L'HIVER

Mots croisés des fruits de l'hiver

Retrouvez les mots par rapports à leur définition.

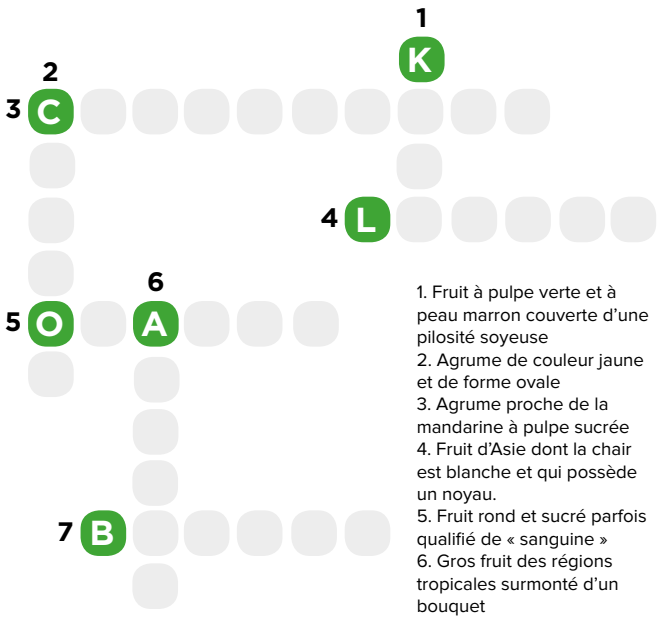

1. Fruit à pulpe verte et à peau marron couverte d'une pilosité soyeuse
2. Agrume de couleur jaune et de forme ovale
3. Agrume proche de la mandarine à pulpe sucrée
4. Fruit d'Asie dont la chair est blanche et qui possède un noyau.
5. Fruit rond et sucré parfois qualifié de « sanguine »
6. Gros fruit des régions tropicales surmonté d'un bouquet
7. Fruit incurvé vert ou jaune groupé en grappes

Point à point

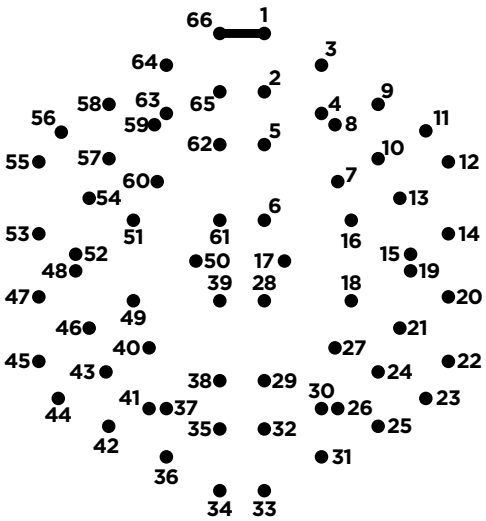

Le but du jeu est de relier les points mais sauras-tu reconnaître ce qui tombe du ciel en hiver ?

Réponse : un flocon

La charade hiver

Mon premier est une plante que l'on cueille souvent à Noël.
Mon deuxième est un préfixe qui indique la répétition.
Mon troisième veut dire pays en anglais.
Mon tout décore les sapins ce Noël.

Réponse: gui-re-land (guirlande)

Jeu des 7 erreurs

Sept erreurs se sont glissées dans notre image modifiée, sauras-tu les trouver ?

Conseil Municipal des Enfants

Viens, on vote comme les grands !

De véritables urnes ont été mises à la disposition des accueils de loisirs et des écoles afin de procéder aux votes dans les meilleurs conditions.

Les élus du 1er mandat de 2015/2017, ont souhaité participer à la mise en place de leurs successeurs. Une campagne électorale et des élections ont été organisées dans les écoles et les centres de loisirs élémentaires durant deux mois.

La campagne électorale

Afin d'informer les enfants sur ce qu'est un Conseil Municipal des Enfants et susciter de nouvelles candidatures pour ce 2ème mandat, les anciens élus avaient préparé des interviews dans le but de partager leurs expériences et expliquer l'importance de leur rôle dans la vie de la commune.

Un temp fort d'échanges entre « anciens et futurs » élus.

Comme les adultes, les enfants ont reçu leur carte électorale pour pouvoir voter pour leur candidat au Conseil Muncipal des Enfants.

Les élections

Grâce au partenariat avec l'Éducation Nationale, ce dispositif citoyen a permis la réalisation des élections sur des temps scolaires et périscolaires multipliant ainsi le nombre de votants : 1570 enfants participants sur l'ensemble de 12 écoles et 8 centres de loisirs élémentaires. La procédure de votation est la même que pour les élections officielles : obligation de présenter une carte électorale, respecter le parcours du bureau de vote, prendre les bulletins et l'enveloppe, se rendre à l'isoloir et mettre son bulletin dans l'urne avant de signer la feuille d'émargement.

Leurs camarades de CM2 ont pu participer en tant qu'accesseur. Les anciens élus du CME ont également contribué à la tenue des bureaux de vote, félicitations aux nouveaux élus.

Au nom de la mémoire

Le samedi 11 novembre 2017, a eu lieu la commémoration de l'Armistice 1918 à Grigny. Quelques anciens enfants élus étaient présents et y ont participé en déposant une gerbe au monument aux morts au nom du Conseil Municipal des Enfants.

Groupe de la majorité

Au Congrès des maires des 20 au 23 novembre derniers, les élus locaux ont pu mesurer la réalité des engagements du Président de la République qui avait appelé à une « mobilisation nationale pour les villes et les quartiers ». Ces promesses ont laissé place à une série de mesures dangereuses pour nos services publics et notre démocratie locale. À la réduction de 11 milliards d'euros de dotations imposée par l'État entre 2015 et 2017, s'ajoutent l'amputation de 300 millions d'euros, la suppression de 140 000 contrats aidés, la baisse de 1, 7 milliard d'euros sur le budget du logement et l'obligation pour les élus de réaliser 13 milliards d'économies dans les cinq années à venir.

La disparition de la taxe d'habitation sur trois ans, même compensée, prive les communes de la maîtrise d'une ressource. Bien sûr, il s'agit d'un impôt injuste dont les Grignois ont d'ailleurs fait la triste expérience quand, en 2009, le préfet a augmenté les impôts locaux de 50 %. Mais remplacer cette injustice par une autre, comme l'augmentation de la CSG et de la TVA, c'est toujours s'en prendre aux plus modestes. Une tout autre réforme est nécessaire afin de :

- Rendre plus juste l'impôt sur les ménages et sur la contribution des entreprises ;
- Baisser la TVA sur les produits de 1ère nécessité ;
- Augmenter les impôts sur la fortune, sur les dividendes des grands actionnaires et des grandes entreprises pour financer les moyens dont les communes ont besoin.

Les élus communistes et républicains ne demandent pas l'aumône, mais simplement l'application des principes de justice et d'égalité qui fondent nos valeurs républicaines.

Bonnes fêtes à tous !

Djelloul ATIG

Président du groupe des élus communistes et républicains

Un cadre de vie agréable, une exigence au quotidien et un droit pour tous !

Vous avez été nombreux ces dernières semaines à nous interpeller sur notre cadre de vie et les dégradations que vous avez constatées. Rats dans les immeubles, luminaires cassés, absence d'éclairage, poubelles renversées... ces contrariétés minent votre quotidien.

Notre ville se transforme : de nouvelles voies sont crées, des bâtiments sont réhabilités, mais ces changements ne seront une réussite que s'ils s'accompagnent d'une amélioration substantielle de notre cadre de vie. Il relève de chacun des acteurs, que ce soit la ville, l'agglomération, l'État, les bailleurs sociaux mais aussi les habitants d'améliorer notre environnement.

A l'échelle de notre territoire, le pilote doit être la commune. A nous de coordonner les demandes, voire de les orienter pour trouver des solutions dans des délais acceptables. Je sais bien que ces situations sont souvent vécues comme de véritables tragédies car elles touchent à notre quotidien, à l'environnement de nos enfants et finalement à leur épanouissement.

C'est pour cette raison qu'au dernier bureau municipal, le groupe des élus socialistes a demandé que soit mis en place un référent Cadre de Vie en charge de ces questions quotidiennes. Son rôle sera d'être attentif aux problématiques du cadre de vie, de coordonner, de suivre avec vigilance et d'organiser en partenariat avec les institutions et les habitants une veille sur le territoire et une réponse rapide. Nous continuerons à porter cette voix soucieuse de votre quotidien et vous souhaitons de joyeuses fêtes.

Fatima OGBI

Présidente du groupe socialiste et républicain

Groupe de l'opposition

La municipalité nous doit réparation !

Notre maire a beau « clamer » que l'Etat nous doit reconnaissance, mais la transformation en quartier sensible de la Grande Borne, par exemple, cité imaginée par Emile Aillaud pour le bonheur des enfants, est-elle de la seule responsabilité de l'Etat ? La municipalité par sa gestion peut-elle se dédouaner de cette dégradation ! La question mérite d'être posée.

Notre maire, M. RIO, a une attitude pour le moins ambiguë vis-à-vis de l'Etat, en tant que maire d'une ville accueillante des « Etats Généraux de la ville », où les maires des villes en charge de quartier prioritaires dénoncent la réduction des moyens prioritaires, humains et financiers. Notre ville, depuis la reconnaissance par l'Etat des difficultés dans certains quartiers, a toujours été intégrée dans les différents projets de soutien de l'Etat, qui ont permis l'attribution d'énormes moyens financiers et humains : 397 millions d'euros de travaux pour le renouvellement urbain (écoles, réhabilitation Grande Borne), signature du Nouveau programme national de renouvellement urbain octobre 2017, 1.2 millions d'euros de portage de l'état pour la création de la police municipale pour les effectifs et l'immobilier, signature du Grand Projet Educatif mars 2017 pour 30 millions d'euros et 72 personnes en moyen humain supplémentaire, centre médico-psycho pédagogique en septembre 2018, etc.

L'Etat appréciera certainement la communication tout azimut de notre Maire où l'ingratitude et la défiance font loi ! En cette veille de fêtes de fin d'année nous portons de nos vœux que le père Noel sera aussi généreux pour vous et vos proches que l'est l'Etat envers notre commune. Tous nos vœux pour l'année nouvelle. Vive 2018.

Groupe MoDem

SAMEDI 20 JANVIER 2018

20H - CENTRE CULTUREL SIDNEY BECHET

ENTRÉE LIBRE

LES MUSICALES du Maghreb

AU PROGRAMME

Cheba IBTISSEM Raï

Cheb RÉDA Variété

Youmni RABII
Musique marocaine

Cheb DJAMAL Variété

Dégustation sur place,
Venez nombreux faire la fête !